

## FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (Directeur d'hôpital)

Document de référence : *Référentiel métier de directeur d'hôpital*

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions (profil proposé)

**Directeur adjoint en charge de la Direction du Personnel et des Relations sociales**

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

**2.7**

Centre hospitalier : **Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale Aubenas - Centre Hospitalier Rocher-Largentièrre - EHPAD de Burzet.**

- Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale – Aubenas – 16 avenue de Bellande – 07205 Aubenas cedex
- Centre Hospitalier Rocher-Largentièrre – Avenue des Marronniers – 07110 LARGENTIÈRE (direction commune)
- EHPAD « Chalambelle » - Place du Temple – 07450 BURZET (direction commune)

Personne à contacter : Yvan MANIGLIER

Directeur

Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale - 16 avenue de Bellande - BP 50146 - 07200 AUBENAS

N° téléphone secrétariat : 04 75 35 60 01

Mail : [direction@ch-ardeche-meridionale.fr](mailto:direction@ch-ardeche-meridionale.fr)

### Présentation générale et synthétique de l'établissement

**Présentation générale de l'établissement :**

Etablissement sur 2 sites (Aubenas et Vals les Bains)

Rôle de Centre Hospitalier de référence du Sud Ardèche avec un réseau développé et diversifié.

Etablissement qui s'est structuré ces dernières années avec le renforcement médical de certaines spécialités.

**Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :**

**Capacité :** 732 lits et places

- Médecine – Chirurgie – Maternité niveau 2 – Surveillance continue
- 1 CSAPA – 1 EMSP – 1 EMG – 1 HAD de 24 places
- SSR spécialisés en diabétologie et un SSR gériatrique
- Médecine physique et réadaptation
- 1 Centre de santé
- 2 EHPAD : dont un avec CANTOU et un accueil de jour Alzheimer, plus un PASA
- 1 IFSI (élèves infirmiers et aides-soignants)

**Effectifs :**

- CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE MERIDIONALE : 98 ETP médicaux - 1 095 ETP non médicaux
- EHPAD de BURZET : 0,25 ETP médecin coordonnateur - 32 ETP non médicaux
- CHI ROCHER-LARGENTIÈRE : 1 ETP médecin - 156 ETP non médicaux

**Les chiffres clés de l'activité :**

	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Nombre de RSS réalisés	16 950	17 801	18 668
Nombre de séjours (RUM) réalisés	18 582	19 721	20 650
Nombre de journées brutes des RUM	66 397	66 867	69 473
Nombre de séjours SSR	2 312	2 315	2 046
Nombre d'interventions au bloc	4 938	5 360	5 256
Nombre de dossiers consultations externes créés	118 061	124 820	132 439
Nombre de naissances	774	647	680
Valorisation assurance maladie T2A en Euros	31 593 683	31 871 873	32 097 262
Dotation annuelle de financement en Euros (SSR)	11 579 885	11 467 120	11 452 275

**Le budget (compte financier 2017) :**

Dépenses	Budget principal	Budget EHPAD L. Rouveyrol	Budget EHPAD Le Bosc	Budget IFSI	Budget CSAPA	Total
Charges de personnel	53 626 211	6 516 941	2 520 433	1 045 443	153 571	<b>63 862 599</b>
Charges à caractère médical	16 048 883	259 549	102 303			<b>16 410 735</b>
Charges à caractère hôtelier	7 037 948	2 298 132	900 664		17 840	<b>10 254 584</b>
Autres charges	6 203 125	1 195 239	610 196	431 482	11 163	<b>8 451 205</b>
<b>Total</b>	<b>82 916 167</b>	<b>10 269 861</b>	<b>4 133 596</b>	<b>1 476 924</b>	<b>182 574</b>	<b>98 979 123</b>

**Les effectifs :**

ETP Rémunérés (compte financier 2017)	Personnel Médical (hors MAD)			Personnel Non Médical (hors MAD)		
	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Ecart	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Ecart
EHPAD Léon ROUYEYROL	1,41	1,60	<b>13,5%</b>	159,55	154,47	<b>-3,2%</b>
EHPAD LE BOSC	0,87	1,03	<b>18,4%</b>	59,21	60,26	<b>1,8%</b>
CH Bernard HUGO Paul RIBEYRE	94,19	95,21	<b>1,1%</b>	863,00	877,98	<b>1,7%</b>
CSAPA	0,27	0,58	<b>114,8%</b>	2,12	1,79	<b>-15,6%</b>
IFSI				15,01	15,92	<b>6,1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>96,74</b>	<b>98,42</b>	<b>5,7%</b>	<b>1 098,89</b>	<b>1 110,42</b>	<b>1,0%</b>

**Les directions communes :****CH Rocher Largentière :**

8 lits de médecine - 24 lits de SSR - 6 lits d'EVC - 158 lits d'hébergement

<u>Compte Financier 2017</u>	Budget Général	Budget EHPAD	Budget Dotation non affectée	TOTAL
TOTAL CHARGES	3 939 152,72	7 083 853,93	33 421,09	11 056 427,74
TOTAL RECETTES	3 803 146,57	7 409 598,47	20 257,24	11 233 002,28

**EHPAD communal de Burzet**

42 lits d'hébergement

**Identification du poste****Position dans l'organigramme de direction :**

- **Liaisons hiérarchiques** : Directeur adjoint, placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il dispose d'une marge d'autonomie pour exercer sa fonction.
- **Liaisons fonctionnelles** : Il est membre de l'équipe de direction. Il dispose d'une délégation de signature élargie.

**Missions générales, permanentes et spécifiques :****Stratégie :**

- Sous l'autorité du chef d'établissement, il élabore avec les partenaires sociaux, le projet social et professionnel de l'établissement
- Il conçoit et met en œuvre une politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), en conformité avec les évolutions stratégiques inscrites dans le projet d'établissement
- Il définit une politique de conditions de travail et de sécurité au travail.

**Coordination interne et externe :**

- Il prépare et organise les instances (Comité Technique d'Etablissement - CTE) et les échanges avec les représentants des personnels. Il organise le dialogue social et coordonne les actions visant à la résolution des conflits sociaux
- Il assure le suivi des indicateurs de fonctionnement ou de climat social avec le directeur
- Il coordonne la politique de formation de l'établissement
- Il coordonne l'organisation des Commissions Administratives Paritaires (CAP) locales et départementales.

**Opérationnel :**

- Il définit et suit les plans de recrutement, le plan de formation, les procédures d'évaluation, en liaison avec le Coordonnateur Général des Soins (CGS) pour les personnels paramédicaux
- Il suit les tableaux de bord
- Il établit le bilan social de l'établissement
- Il encadre directement l'équipe Ressources Humaines (RH)
- Il suit l'évolution de la masse salariale, il participe à l'élaboration et suit l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) pour la partie qui le concerne
- Il met en place les outils nécessaires au suivi des effectifs et aux consommations de mensualités
- Il assure la gestion des CAP et des conseils de discipline.

**Conduite générale de l'établissement :**

- Il est associé à la politique générale de l'établissement et sera porteur d'actions qui dépasseront son domaine de compétence
- Il apportera sa compétence auprès du directeur et devra jouer un rôle de conseil

- Il sera vigilant sur l'ambiance générale de l'établissement
- Il devra avoir un rôle d'alerte vis-à-vis du directeur et devra veiller à lui apporter un niveau d'information de qualité
- Il devra s'intégrer à la culture de l'exigence et de l'efficacité de l'établissement.

**Principaux projets à conduire :**

- Finalisation de la démarche GPMC
- Mise en œuvre du Projet Social
- Mise en place d'un management participatif
- Application des observations de la Chambre Régionale des Comptes

**Nature des délégations associées au poste :**

- Délégation confiée dans le cadre des fonctions exercées.

**Profil souhaité du candidat**

Le candidat aura en charge la gestion et la carrière de plus de 1000 agents. Comme tous les membres de l'équipe de direction, il sera amené à apporter sa contribution aux établissements associés au Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale dans le cadre des directions communes.

**Expérience professionnelle appréciée :**

- Expérience dans le domaine des ressources humaines
- Expérience du dialogue social
- Connaissances juridiques ou aptitudes à la lecture juridique
- Capacités rédactionnelles
- Expériences professionnelles diversifiées en milieu hospitalier.

**Qualités professionnelles attendues :**

- Aptitudes relationnelles
- Capacités de négociation
- Capacités managériales
- Capacité de travail en équipe
- Des aptitudes à mener des projets
- Des capacités à impulser une dynamique
- Une capacité à entretenir le dialogue social
- Savoir communiquer
- Faire preuve de rigueur et d'organisation
- Faire preuve de dynamisme et d'efficacité
- Savoir faire preuve de diplomatie et de fermeté
- Savoir rendre compte.

**Compétences professionnelles :**

- Avoir la maîtrise de la réglementation en matière de ressources humaines
- Etre en capacité de gérer un budget de plus de 50 M€ et d'élaborer des tableaux de bord
- Etre apte à faire face aux conflits ou à l'adversité
- Etre à même de conduire des réunions.

**Contraintes et avantages liés au poste :**

- L'établissement est situé sur 2 sites distants de 5km, ce qui n'est pas toujours aisé pour la cohésion de l'équipe.
- L'établissement est ouvert sur son environnement avec 2 directions communes.